lors, l'homme qui suppose que la volonté des dieux se manifeste dans ses rêves prémonitoires, fera tout son possible pour n'être visité que par des songes favorables. Prévenir vaut, en effet, mieux que guérir : il est donc important de reconnaître et de suivre à temps les avertissements des dieux et de se les concilier, pour qu'ils nous préservent contre les suites des mauvais rêves. Le mieux est d'écarter ceux-ci, avant d'en être atteint, grâce à de traditionnels contre-sortilèges, rites et recettes sans

Illustration VI

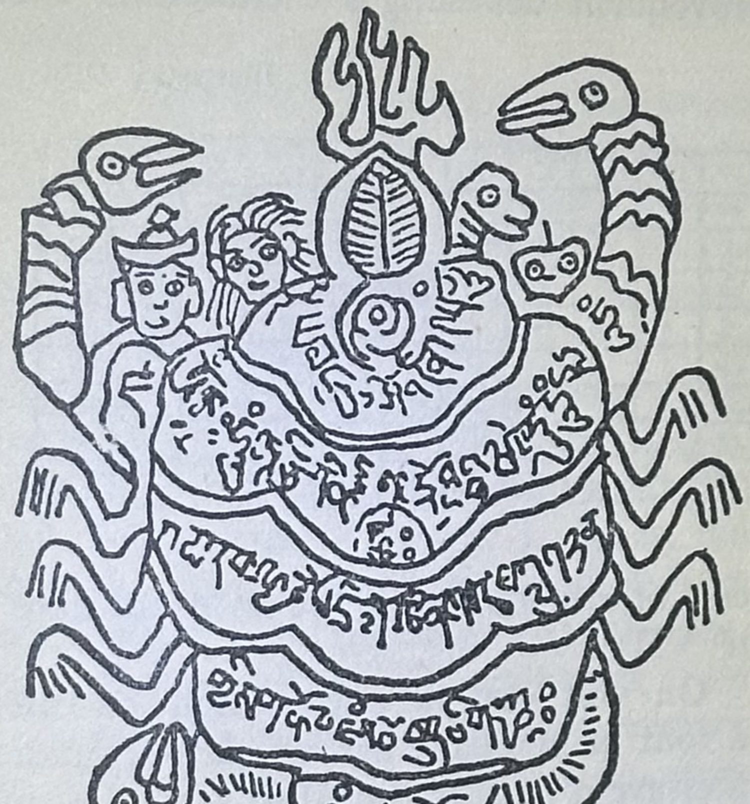

TALISMAN CONTRE LE CAUCHEMAR. — Un scorpion dont le ventre porte des caractères protégeant le dormeur contre les cauchemars, les incubes, succubes et mauvais génies fauteurs de fièvre. Tiré de *Talismans, Amulettes et Pentacles dans les traditions orientales et occidentales* (d'après Wadell *Lamaism*, Londres, 1895), par Jean Marquès-Rivière, Paris, 1938, p. 227.

nombre. Chez certains peuples, par exemple chez les Grecs, on tentait d'empêcher, par des cérémonies religieuses, la réalisation de rêves de mauvais augure : on le notifiait liturgiquement à la divinité solaire, avec une parfaite sincérité. Exorcisés par cette « désoccultation », les démons nocturnes ne pouvaient que s'évanouir. Autre méthode propitiatoire : les sacrifices. Certains usages ascétiques devaient, croyait-on, « bonifier » un mauvais rêve. La répétition interminable d'une formule magique avait le pouvoir de conjurer le malheur et d'attirer le bonheur. Quelques Hindous s'imaginent vivre cent ans, s'ils répètent indéfiniment : *Om, victoire sur la Mort*, même si l'on s'est déjà « vu mort » en songe (*La clef des songes de Jaggadeva*, p. 30). Talismans et amulettes